

# Publicité



Annoncez sur le portail régional <http://www.annuaire-vosges.com>

## Statistiques (source Xiti) :

- En 2011 : 106.882 visiteurs et 376.017 pages vues
- Origines géographiques des visiteurs :
  - Lorraine : 55,8 %
  - Ile-de-France : 8,9 %
  - Alsace : 4,7 %
- Une moyenne mensuelle de 31.000 pages vues

Aucune rotation de bannières, vous serez le seul visible à l'emplacement acheté durant le ou les mois réservés.

## Leaderboard 728x90 pixels :

- une forte visibilité
- visible sur toutes les pages
- tarifs :
  - 150 € / mois
  - 400 € / 3 mois
  - 700 € / 6 mois



## Bouton 125x125 pixels :

- augmentez votre image et votre notoriété
- visible sur toutes les pages
- tarifs :
  - 30 € / mois
  - 80 € / 3 mois
  - 150 € / 6 mois



## Techniques :

- Formats acceptés : jpeg, gif, gif animé, png, Flash (sans musique, ni vidéo)
- Taille : 30 ko maxi
- Bannières à fournir ou création en supplément.
- Tarifs créations (jpeg, gif, gif animé, png) : 170 € par bannière (votre bannière sera réutilisable pour d'autres campagnes)

# Bon de Commande

<b>Vous :</b>	
<b>Entreprise / Association (si nécessaire) :</b>	
<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Adresse :</b>	
<b>Code Postal :</b>	<b>Ville :</b>
<b>Tél. :</b>	<b>E-mail :</b>

<i><b>QTE</b></i>	<i><b>Désignation</b></i>	<i><b>P.U.</b></i>	<i><b>Total</b></i>
	Leaderboard 728x90 – 1 mois Mois choisi * :	150.00	
	Leaderboard 728x90 – 3 mois Mois choisis * :	400.00	
	Leaderboard 728x90 – 6 mois Mois choisis * :	700.00	
	Bouton 125x125 – 1 mois Mois choisi * :	30.00	
	Bouton 125x125 – 3 mois Mois choisis * :	80.00	
	Bouton 125x125 – 6 mois Mois choisis * :	150.00	
	Création de bannière	170.00	
		<b>TOTAL en €</b>	

TVA non applicable (article 293B du CGI)

\* Sous réserve de disponibilité. Nous contacter pour réserver.

La signature du bon de commande vaut acceptation des conditions générales de vente.

*Nous retourner un exemplaire (par e-mail ou voie postale) signé et daté avec mention "BON POUR ACCORD", accompagné de votre règlement et des éléments techniques (adresses internet, bannières, ...).*

<b>Mode de règlement :</b>
<input type="checkbox"/> Chèque N° : Banque :
<input type="checkbox"/> Virement Etab. : 10278 - Guichet : 06600 - Compte : 00020180301 - Clé : 03 Domiciliation : CCM Saint-Dié - 2, rue Thiers - 88100 Saint-Dié

# Conditions générales de vente

Les présentes conditions régissent la prestation proposée par Adilade domicilié au 9, rue du Quartier Neuf - 88230 Fraize, représenté par Mr Antoine Fabrice et immatriculé sous le numéro de Siren 489 757 989 dans le cadre de l'affichage de publicité sur le site [www.annuaire-vosges.com](http://www.annuaire-vosges.com)

## ARTICLE 1. PRESTATION

1. Adilade fournit une offre de publicité pour le site situé à l'adresse [www.annuaire-vosges.com](http://www.annuaire-vosges.com)
3. La diffusion des publicités s'effectue de manière mensuelle : du premier jour du mois à 00:01 au dernier jour du mois à 23:59
4. Durant la prestation, le client sera le seul présent sur l'emplacement acheté.
5. Adilade ne fournit pas de statistiques concernant les impressions de bannières, les clics ou le taux de retour/conversion.

## ARTICLE 2. CONTENUS FOURNIS PAR LE CLIENT

1. Le client s'engage à disposer de toutes les autorisations légales nécessaires pour la diffusion des bannières (droit de propriété intellectuelle ou industrielle, droits de marques, droits de propriété littéraire et artistique, et tous les autres droits en vigueur).
2. Le client garantit Adilade qu'il ne diffusera pas d'images pornographiques, à connotations raciales ou diffamatoires, contraires aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou non conforme à la réglementation française. Il garantit également qu'il ne redirigera pas les internautes vers des sites de cette nature. En cas de manquement à ces règles, Adilade suspendra immédiatement la diffusion des bannières publicitaires du client sans remboursement possible.
3. Le client s'engage à fournir à Adilade les éléments techniques au moins 24 heures avant le début de la campagne publicitaire.

## ARTICLE 3. RESPONSABILITES

1. Adilade ne garantit pas le nombre d'impressions des bannières, le nombre de visiteurs, ni le taux de retour/conversion.
2. Adilade autorise le client à héberger lui-même ses bannières et à rediriger les internautes vers une page intermédiaire en vue d'effectuer ses propres statistiques à la condition que les images et les redirections ne soient pas changées en cours de contrat sans qu'Adilade n'en soit préalablement informé.

## ARTICLE 4. TARIFS - CONDITIONS FINANCIERES

1. Les tarifs sont fixés pour l'année en cours et sont susceptibles de changements. Les bons de commande reçus avant un éventuel changement tarifaire ne seront pas impactés par ce dernier.
2. En cas de début de diffusion en cours de mois, le tarif appliqué se fera au prorata du nombre de jours de diffusion.
3. Le paiement s'effectue avant la mise en place des publicités. Dans le cas de commandes supérieures à 1.000 €, le paiement pourra être fractionné en plusieurs parties (ces conditions feront l'objet d'un devis).

## ARTICLE 5. RESILIATION

1. En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à l'une des obligations prévues par ce contrat, non réparée dans un délai de dix jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant ledit manquement, le présent contrat sera automatiquement résilié de plein droit, sans préjudice de tous les dommages et intérêts dus par l'une ou l'autre des parties.
2. Le présent contrat serait résilié si le client cessait ses paiements après un avis ou si l'une des deux parties était en redressement ou liquidation judiciaire.

## ARTICLE 6. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent contrat est soumis à la Loi française. Tout litige concernant le présent contrat sera soumis au Tribunal de Commerce de Saint-Dié si aucun accord à l'amiable ne peut être réalisé.